



Sommaire Politique: **Augmenter la Participation des Femmes dans l'Administration Locale**

Rédigé par Jessica Gomez

Ce sommaire politique fait partie d'une série émanant d'un programme triennal portant le rôle des femmes au Rwanda. D'une manière générale, ces sommaires offrent aux décideurs politiques, aux bailleurs des fonds et aux planificateurs des programmes, des stratégies pour la consolidation de la démocratie dans les sociétés post-conflit.

La délégation des pouvoirs de l'administration centrale aux autorités locales peut accroître la légitimité du gouvernement et augmenter sa reddition des comptes au citoyen. En outre, le processus de décentralisation peut faciliter la participation démocratique des groupes fréquemment marginalisés au sein de structures administratives formelles. Les femmes constituent l'un de ces groupes et leurs priorités politiques comprennent souvent les questions qui affectent la vie quotidienne de leurs familles, les soins de santé, l'éducation et les infrastructures. Augmenter le nombre de femmes dans l'administration locale peut, par conséquent, renforcer la prestation des services de base et améliorer la perception citoyenne du gouvernement.

En 2006, les femmes rwandaises ont obtenu 33,3 pour cent des sièges dans les conseils de district dans l'ensemble du pays et 66,6 pour cent dans la capitale, Kigali, contre 27 pour cent obtenus à l'échelle nationale au cours des élections de 2001. Le quota constitutionnel du pays exigeant 30 pour cent de femmes dans les instances de prise de décision a été décisif dans la réalisation de ce niveau de participation. Le quota a été étayé par des programmes qui assurent la connexion des candidats locaux aux femmes parlementaires et aux autres modèles au niveau national, ainsi que par les efforts de dispenser aux femmes, dans les zones rurales, une formation sur la façon de faire la campagne et diffuser l'information sur les futures élections.

Au Rwanda, l'exigence du quota de 30 pour cent est mise en œuvre au niveau local par le biais d'un système de triple scrutin qui exige de chaque électeur de voter en général, et pour un jeune et pour une femme. Le système assure la présence des femmes dans les postes électifs et habitue le public à voter pour elles. Des critères plus flexibles d'éligibilité des candidates au niveau local ont également contribué à augmenter le nombre de femmes dans les organes de l'État. Souvent avec moins d'éducation formelle que les hommes, spécialement dans les zones rurales, les femmes peuvent utiliser les exigences requises pour entrer dans le système politique au niveau local. Par exemple, alors que les candidats nationaux doivent avoir un diplôme universitaire, l'alphabétisation n'est pas requise de tous les candidats au niveau local et les procédures sont souvent conduites en langue locale.

L'administration locale au Rwanda a également tiré profit d'une récente réorganisation qui a étendu le portefeuille de ce qu'était précédemment le vice-maire chargé du genre, un poste communément occupé par les femmes. En 2006, les responsabilités de ce portefeuille ont été élargies pour inclure la jeunesse, la culture et la santé—des problèmes de grande préoccupation pour les femmes. L'extension du portefeuille des responsabilités a renforcé la prestation des services au niveau local et accru le leadership féminin en leur fournissant l'expérience de travailler sur des questions politiques allant au-delà du genre.

Les résultats de la recherche démontrent que les femmes améliorent les relations avec l'électorat et la prestation des services sociaux, clés d'une administration locale efficace. Les acteurs internationaux qui investissent dans la décentralisation devraient encourager et aider les pays à appliquer des politiques électorales qui assurent la promotion de l'inclusion des femmes dans l'administration locale.

Conclusions et Recommandations

Conclusion: Tout en encourageant l'amélioration de la prestation des services sociaux, les femmes au sein de l'administration locale mettent l'accent sur l'éducation, la santé et les infrastructures.

→ **Recommandation:** Améliorer la prestation des services, constituer un partenariat avec les femmes dans l'administration locale.

→ **Recommandation:** Faire le plaidoyer des politiques qui assurent la promotion de la présence des femmes dans l'administration locale.

Conclusion: La représentation féminine dans l'administration locale est mieux assurée par les quotas.

→ **Recommandation:** Plaider en faveur de la fixation des quotas pour la représentation des femmes à tous les niveaux et dans tous les postes gouvernementaux.

→ **Recommandation:** Encourager les mécanismes novateurs comme le système de « triple scrutin » pour atteindre les quotas au niveau local, renforcer la volonté de voter pour les femmes et créer des organes élus plus largement représentatifs.

Conclusion: Les postes élus locaux peuvent être des portes d'entrée pour les opportunités politiques en faveur des femmes et leur donner l'expérience nécessaire pour concourir dans les élections au niveau national.

→ **Recommandation:** Alléger les critères d'éligibilité pour les candidats à l'administration locale (par rapport aux candidats nationaux) en vue de créer des opportunités pour les femmes qui auraient moins d'éducation.

→ **Recommandation:** Exiger que les procédures de l'administration locale se fassent en langues locales.

Conclusion: L'administration locale réalise les meilleurs résultats lorsque les femmes ne sont pas limitées à des postes qui traitent uniquement des questions relatives au genre.

→ **Recommandation:** Encourager la création de postes qui combinent la responsabilité sur les questions du genre avec les autres fonctions.

Conclusion: Les associations féminines locales peuvent fonctionner comme des systèmes de relève par lesquels les femmes acquièrent l'expérience en matière de leadership; elles fournissent également l'infrastructure organisationnelle pour contacter et encourager les dirigeants communautaires féminins à se présenter comme candidats à des postes officiels.

→ **Recommandation:** Soutenir les groupes de femmes et renforcer leurs liens avec l'administration locale.

→ **Recommandation:** Donner des occasions de participation de la femme au niveau le plus bas de l'administration, en particulier en encourageant les leaders féminins de la société civile à tenir des réunions avec les dirigeants élus et nommés.